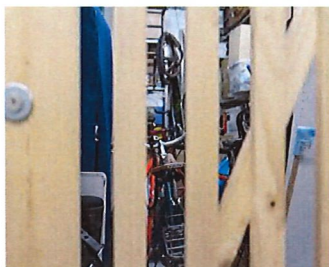




LA GENDARMERIE UN PARTENAIRE POUR VOTRE PROTECTION

Une augmentation des cambriolages **dans les caves** est actuellement constatée sur l'ensemble du département de la Haute-Savoie.



Nous vous partageons quelques informations pour vous en prémunir



Vélos de route, électriques, e-trottinettes et bouteilles de vin constituent les objets les plus convoités.

Les voleurs sont principalement à la recherche de ces biens, dont la valeur peut rapidement **s'élever à plusieurs milliers d'euros**.



Les accès aux caves étant difficilement visibles de l'extérieur, **la vigilance de chacun** est primordiale pour prévenir ces faits en alertant notamment la gendarmerie de tout comportement suspect.



Quelques conseils simples



- Dans la mesure du possible, n'entreposez **plus d'objets de valeur** (scooter, vélo, trottinette, vin, etc.) dans la cave,
- **Verrouillez les portes d'accès** à l'immeuble ainsi que celles qui mènent aux caves,
- Si vous disposez d'un **cadenas**, utilisez-le pour renforcer la porte de votre cave (voire en installant des portes pleines, en bois ou en fer avec des serrures

homologuées),

- Renseignez immédiatement la **gendarmerie (appel au 17)** en cas de comportement suspect d'inconnu-e-s dans votre immeuble.

Une chaîne de gendarmes plus particulièrement formés à la prévention situationnelle est déployée au sein du groupement de gendarmerie départementale.

Particulier, vous pouvez vous rapprocher de la brigade de gendarmerie la plus proche afin d'identifier les axes d'améliorations à apporter afin de sécuriser votre habitation et votre cave. Les référents sûreté de la cellule départementale spécialisée en matière de prévention situationnelle peuvent également être sollicités par mail :

cptm.ggd74@gendarmerie.interieur.gouv.fr



f gendarmerie.74



t Gendarmerie_074



g gendarmerie_074